

1. Première Enfant

Extrait de l'Acte de naissance N° 199

le 17 Janvier 2007

23 : heures 05

n° 16 (2) Romain, Louis., gerard

SIRE

du nom mosailin, ~~de la~~ Melon
(Seine et Marne)

Délivré conforme aux registres le 18 Janvier 2007

MENTION MARGINALES

~~delegue~~

(Brouillure sur l'acte pourraient être à l'établissement du présent extrait)

Extrait de l'Acte de décès N°

Décédé le (1)

à (2)

Délivré conforme aux registres. le

L'Officier de l'Etat civil
Sous au Marie

(1) Date du décès
(2) Lieu du décès

MENTION MARGINALES

(3) Nom et prénom tel qu'ils résultent de l'acte de naissance et des mentions inscrites en
tête de cet et im antécédentes à l'établissement du présent extrait.
D : l'acte de naissance

EXTRAIT DE L'ACTE DE MARIAGE N°

19

devant Nous ont comparu publiquement en la Mairie Commune

Époux

Nom SIRE
Prénom Laurent

Née à Garchelles
Val-d'Oise
18 décembre 1968

Fille de (2) Louis
SIRE

et de (2) Francine Marguerite Marie
HORTALA

Épouse

Nom MARZIN
Prénom Virginie Louise Caroline

Née à Brest
Finistère
9 mai 1979

le Fille de (2) Gérard Louis François
MARZIN

et de (2) Jacqueline Madeleine
Pierre BRAGAN

Les futurs conjoints ont déclaré (3)

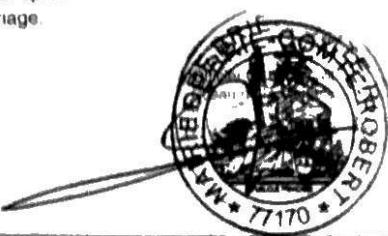
qu'il n'a pas été fait de contrat de mariage.

Les futurs conjoints ont déclaré l'un après l'autre vouloir se prendre pour époux
et Nous avons prononcé au nom de la loi qu'ils sont unis par le mariage.

28 mai 2005

Le greffier du registre a déclaré :
 " Les deux époux ont déclaré que leur mariage n'a pas été fait de contrat de mariage."
 (date : 28/05/2005)

MENTIONS MARIENNALES :



vingt huit mai deux mille cinq cent quatre-vingt dix

Ministère de l'Intérieur
Département des Yvelines

Naissance

Nom : SIRE
Prénom : Laurent

Sarcelles
Val-d'Oise
18 décembre 1968

Louis
SIRE

et de (2) Francine Marguerite Marie

HORTALA

Les tuteurs conjoints ont déclaré (2)

qu'il n'a pas été fait de contrat de mariage.

Jacqueline Madeleine
Pierre
MAZIN

Gérard Louis François
MAZIN

Le 28 mai 2005

Les tuteurs conjoints ont déclaré (2) que l'enfant ne prendra pas appui
et repos dans l'assiette du mari de la femme dont elle sera mariée par le mariage.

28 mai 2005

Demande conforme au règlement de

- (1) Date et heure
- (2) Nom et prénom du père et de la mère
- (3) Nom et prénom du témoin - qui n'a pas été fait un contrat de mariage
- (4) Confirmation écrit de la femme - qui a consenti au mariage à son sujet
- (5) Qui a consenti au mariage à son sujet
- (6) Nom et résidence du témoin

MENTIONS MARGINALES (4)



Seconde Enfant

Extrait de l'Acte de naissance N° 2221

Le 01 Août 2012

à 23 heures 45

est né (a) Gabriel SIRE

du sexe Masculin à (b) Hélène (Sine et Yanne)

Délivré conforme aux registres, le 06 Août 2012

MENTIONS MARGINALES *



* (Inscrites sur l'acte postérieurement à l'établissement du présent extrait).

Extrait de l'Acte de décès N° _____

Décédé le (1) _____

à (2) _____

Délivré conforme aux registres, le _____

L'Officier de l'Etat civil
Sceau de la Mairie

(1) Date du décès.

(2) Lieu du décès.

MENTIONS MARGINALES *

(a) Nom et prénoms tels qu'ils résultent de l'acte de naissance et des mentions inscrites en marge de cet acte antérieurement à l'établissement du présent extrait.

(b) Lieu de naissance.